



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Bilan des actions ECOPHYTO et feuille de route Nouvelle-Aquitaine

CAE du 14 octobre 2020 – PRAHECQ (79)

Olivier CRÉTON SRAL/DRAAF

Bilan des actions en N-A

Certificat phytopharmaceutique (certiphyto)

Obligatoire depuis 2013

- 140 centres de formation en Nouvelle-Aquitaine
- 119 234 professionnels formés au 30/09/2019 dont 79 298 agriculteurs

Réseau DEPHY et 30 000

DEPHY EXPÉ

- 41 projets d'expérimentation entre 2017 et 2018 pour 4 à 6 ans sur 200 sites dont **19 en N-A visant à concevoir, tester et évaluer des systèmes de cultures qui visent une forte réduction d'usages des PPP.**

DEPHY FERME

- 254 réseaux DEPHY FERME regroupant plus de 3 000 exploitations dont **45 réseaux en N-A avec 505 fermes visant à la démonstration et à la production de données de références.**

Réseau DEPHY FERME en Nouvelle-Aquitaine

45
groupes

505
agriculteurs



GCPE
19



Viti
13



Arbo
5



Maraîch
6



Horti-pépi
2

Structures porteuses

Chambres d'agriculture (27 groupes)

CIVAM (6 groupes)

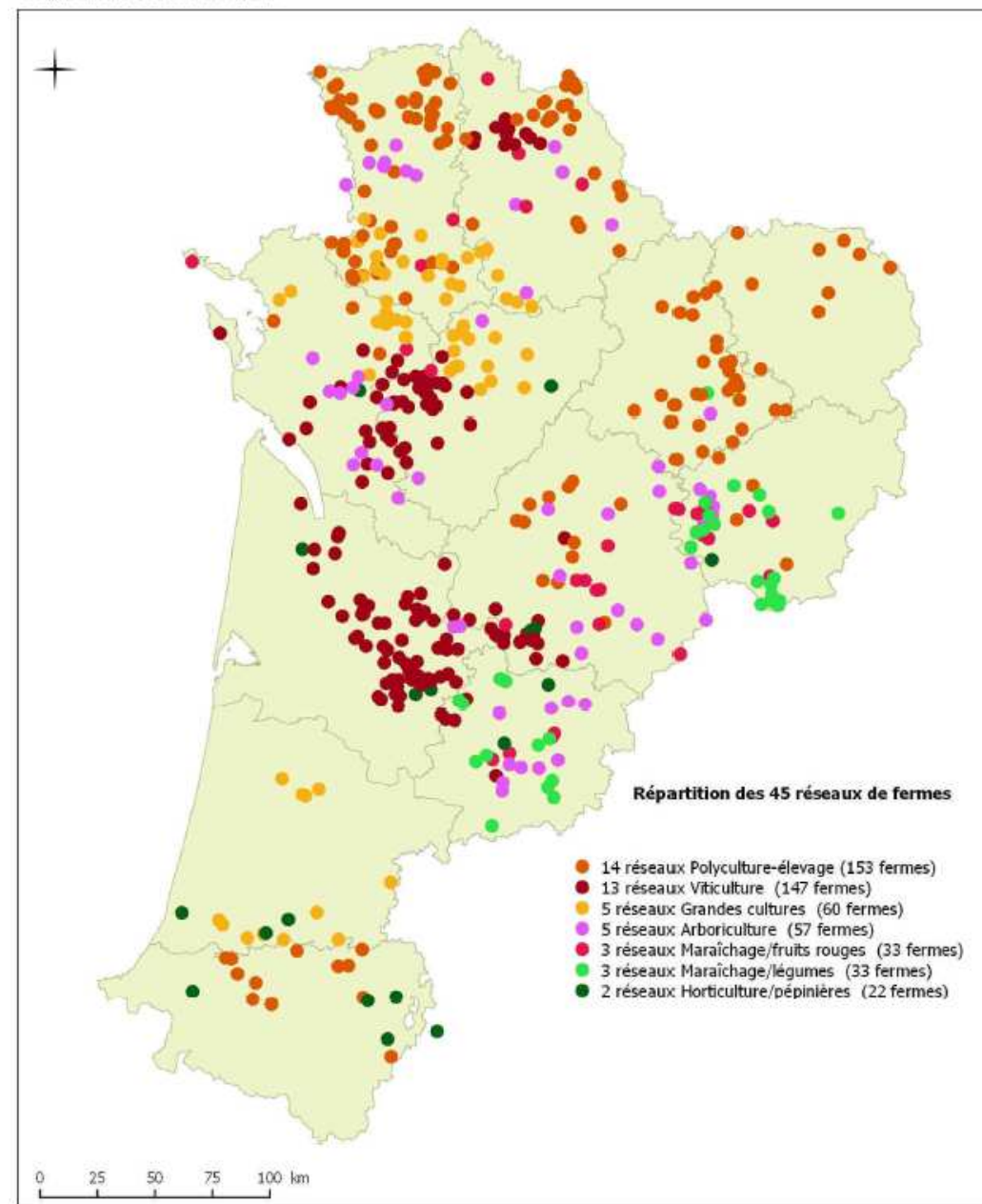
Coopératives (4 groupes)

Associations (5 groupes)

GIE (2 groupes)

FREDON (1 groupe)

Au total 26 structures porteuses



Réseau des groupes 30 000 en Nouvelle-Aquitaine

105 groupes

1 333 agriculteurs



GCPE
54



Viti
42



Arbo
6



Maraîch
1

39 structures porteuses

12 Chambres d'agriculture (41 groupes)

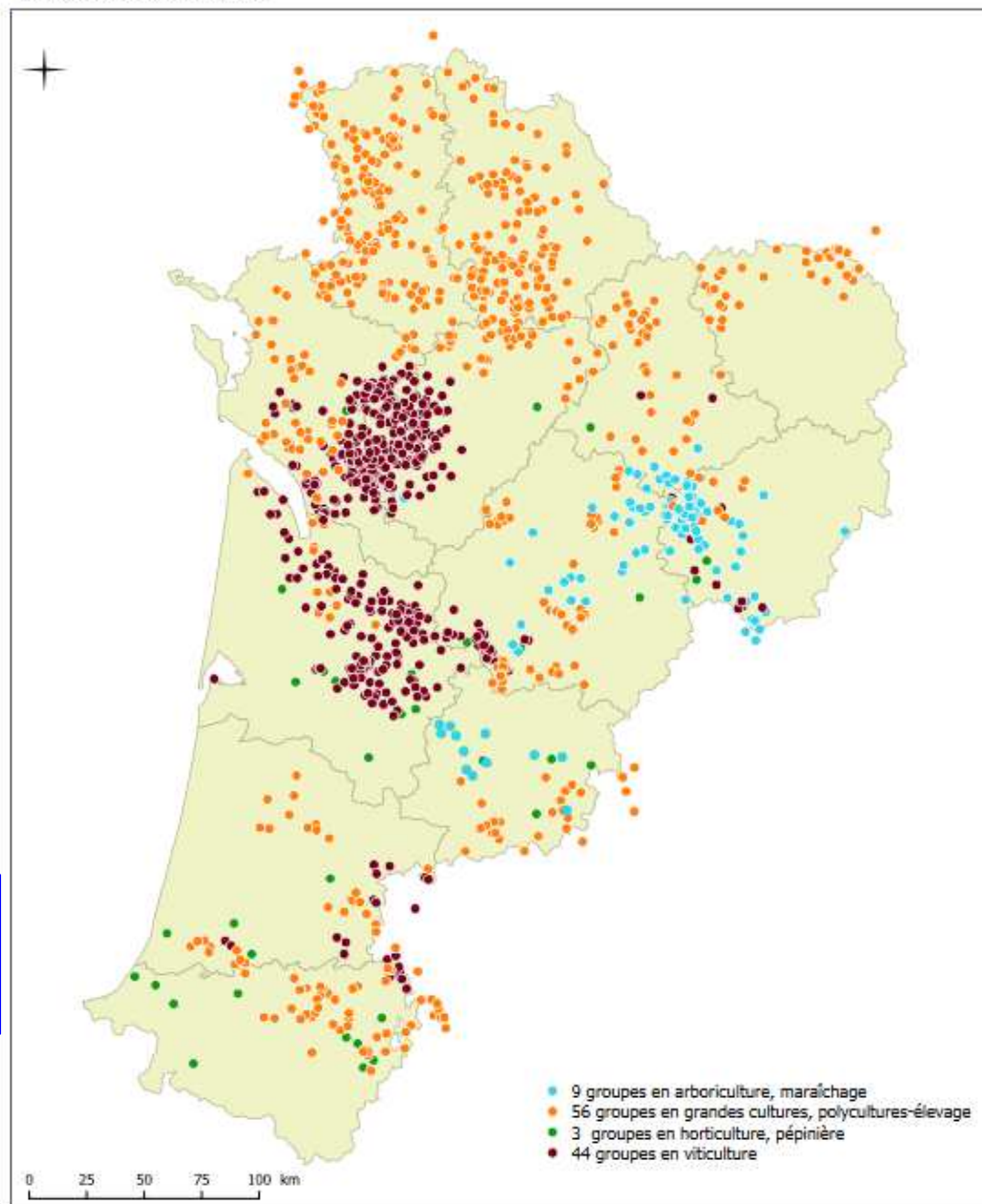
5 Coopératives (35 groupes)

16 Ets de négoce (23 groupes)

5 Associations (5 groupes)

FREDON (1 groupe)

France :
400 groupes
5 300 agriculteurs



Investissements financés

– Plan Végétal Environnement du PCAE

Aide aux investissements pour des matériels éligibles répartis en 4 catégories :

- **Phyto Priorité 1** : matériels de désherbage mécanique ou alternatif à la lutte chimique, matériels d'entretien mécanique des couverts ou de l'enherbement, semoirs, panneaux récupérateurs...
- **Phyto Priorité 2** : broyeurs pour les intercultures, matériels de précision de distribution de PPP, ...
- Matériels liés à la gestion de l'eau
- Autres matériels : matériels de précision de distribution engrais

2019 : 753 demandes d'aides retenues pour plus de 7 millions d'euros dont 2,8 millions d'euros de crédits ECOPHYTO

Bulletin de Santé du Végétal (BSV)

Outil d'évaluation des risques et d'aide à la décision de traitement ou non permettant à 13 200 abonnés de disposer d'infos sur l'état sanitaire des cultures

- 27 éditions de BSV dont 3 inter-régionales
- 500 bulletins diffusés chaque année (F : 3 200 BSV)
- 390 observateurs en région (F : 3 900 observateurs)
- Subvention en N-A en 2019 (en baisse de 18% /2018) :
 - 913 740 € pour l'épidémiosurveillance
 - 154 145 € pour les Effets Non Intentionnels

Actions de communication régionale ECOPHYTO

Crédits nationaux pour des actions de communication en faveur de la réduction des usages des PPP jusqu'en 2018

- Journées de démonstration sur les techniques alternatives ou les systèmes de culture économes en PPP
- Tout support d'infos sur des techniques innovantes en relation avec les principes de l'agro-écologie : documents, vidéos ,

	2016	2017	2018
Montant des crédits	165 774 €	96 595 €	80 315 €
Nombre de dossiers reçus après l'appel à projets	49	50	27
Nombre de dossiers soutenus	15	29	21

Utilisation des crédits ECOPHYTO en 2019

4,8 millions € par an pour la N-A : 3,47 millions pour AEAG et 1,34 millions pour AELB

	AEAG	AELB	TOTAL
Agroéquipements et outils d'aide à la décision (PVE)	2 099 670	0	2 099 670
Groupes 30 000	904 341	143 000	1 047 341
Conversion à l'agriculture biologique	494 556	1 197 000	1 691 556
TOTAL	3 498 567	1 340 000	4 838 567

(en euros)

Bilan de l'utilisation des PPP

Objectifs de réduction des usages non atteints : anticipation des achats fin 2018 pour échapper à l'augmentation des taxes

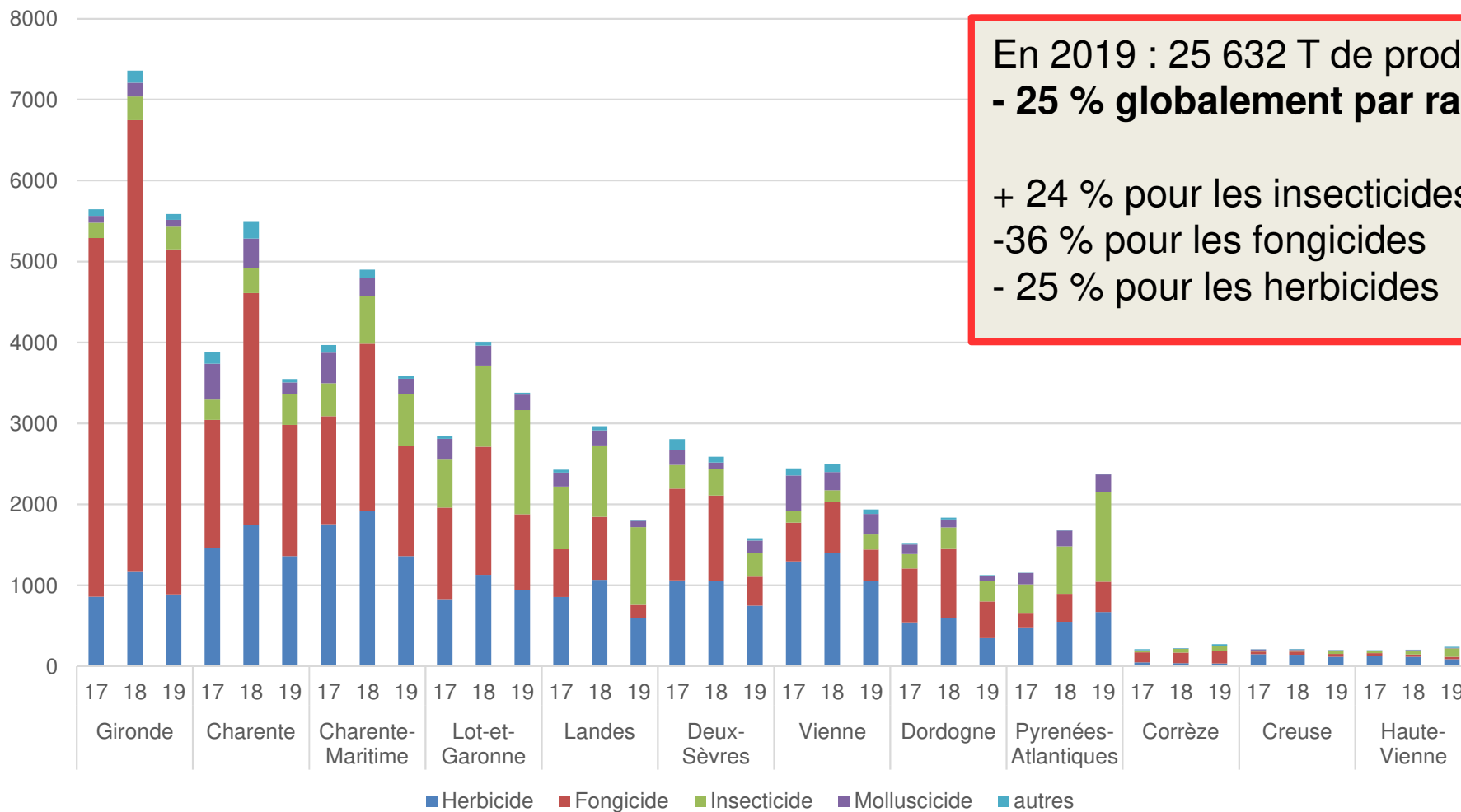
Produits phytopharmaceutiques	France		N-A	
	2018	évol. / 2017	2018	évol. / 2017
Quantité de substances actives	85 876 t	+21%	13 315 t	+24%
Nombre de Doses Unitaire (NODU)	126 m. ha	+24%	15,7 m. ha	+19%
Nombre de traitements par ha	6,5		5,3	

Mais baisse des ventes des produits les plus préoccupants au niveau national en moyenne triennale sur la période 2009-2018 :

- - 15 % pour les CMR 1
- - 9 % pour les CMR 2

Bilan de l'utilisation des PPP

Ventes de produits phytopharmaceutiques en N-A en 2017, 2018 et 2019



Bilan de l'utilisation des PPP

Objectifs de réduction non atteints - explications

- Des objectifs de réduction trop ambitieux
- Retrait des substances actives les plus efficaces
- Aléas climatiques et infestations de divers ravageurs
- Offre en produits alternatifs insuffisante
- Coût des alternatives
- Insuffisance de la diffusion et de la valorisation des données de performance des itinéraires techniques innovants
- **Mais à noter** une progression de la part des produits utilisables en bio et de biocontrôle et un recul de la part des produits CMR avec respectivement 23 % et 11 % en 2019 contre 16 % et 15 % en 2017. En Gironde, les produits utilisables en bio et de biocontrôle représentent 47 % des ventes en 2019.

Feuille de route **ECOPHYTO II+ Nouvelle-Aquitaine**

1ère version validée en Commission Agro-écologie le 2 février 2017

Nécessité d'une mise à jour suite à la publication du plan ECOPHYTO II + en juin 2019 qui **intègre les actions :**

- du plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides publié le 25 avril 2018
- du plan de sortie du glyphosate annoncé le 22 juin 2018

Groupe de travail en cours :

DRAAF, DREAL, ARS, Conseil régional, Chambre régional d'agriculture, AEAG, AELB, Coop de France.

Dernière réunion : le mardi 29 septembre 2020

Feuille de route **ECOPHYTO II+ Nouvelle-Aquitaine**

- **Actualisation de la 1ère version du 2 février 2017 sur les données informatives portant sur :**
 - le contexte régional,
 - les objectifs de réduction
 - les indicateurs de suivi.
- **Rédaction d'un second document portant sur les actions prioritaires :**
 - Promouvoir les innovations
 - Suivre et s'appuyer sur les réseaux en place pour massifier la transition agro-écologique et réduire le recours aux PPP
 - Accompagner la concertation locale et restaurer le lien entre agriculture et citoyens dans les territoires
 - Accompagner le plan de sortie du glyphosate
 - Assurer le suivi quantitatif des objectifs de la feuille de route Ecophyto
 - Se coordonner, informer et former
 - Mobiliser les filières.

Feuille de route ECOPHYTO II+ Nouvelle-Aquitaine

Les moyens : 4,8 millions € par an pour la Nouvelle-Aquitaine

- Pas de changement prévu sur l'utilisation des moyens :
 - Priorités : grandes cultures, viticulture et arboriculture
 - 50 % pour les agroéquipements – PCAE/PVE
 - 50 % pour les autres actions : animation «groupes 30 000»
- Crédits détenus par les agences de l'eau : validation par CA
- En cas de non-consommation totale des crédits :
 - Conversion en agriculture biologique
 - Autres MAEC

Nouvelle feuille de route ECOPHYTO II+ de Nouvelle-Aquitaine

Proposition d'une consultation de la CAE
par voie électronique



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Merci de votre attention